

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1966)
Heft: 60

Artikel: A Firminy, la dernière grande œuvre de Le Corbusier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029397>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A Firminy, la dernière grande œuvre de Le Corbusier

Publicité

La concurrence a pour effet d'accentuer la dépendance de la presse à l'égard des annonceurs. On se souvient que dans D.P., reprenant une des thèses de l'équipe des socialistes qui signent Brucalin, nous suggérions de lutter contre l'inflation publicitaire par une réforme fiscale : les dépenses consacrées à la publicité ne pourraient être introduites dans les frais généraux et par conséquent soustraites du bénéfice imposable que dans certaines limites. Nous avons constaté alors que les éditeurs de journaux réagissaient plus vivement à une telle proposition qu'à tous les commentaires sur les tarifs postaux. Certes, l'intrusion de la publicité dans la partie rédactionnelle est vigoureusement pourchassée. Les gros annonceurs, d'autre part, n'ont que rarement le mauvais goût de faire pression, directement, sur les rédacteurs. Mais les annonceurs comme tels représentent un groupe de pression assez puissant pour empêcher que se développe une campagne de presse contre les abus de la publicité. Quel journal voudrait scier la branche de l'arbre ? Ainsi une des questions parmi les plus importantes qui se posent à la société contemporaine ne sera pas débattue publiquement.

Les pouvoirs

La tenue à la Bourse des actions des Imprimeries Réunies et de la FAL est relativement bonne : 300 fr. pour une valeur nominale de 100 fr.

Certes, avant la baisse boursière de 1962, de plus hauts sommets furent atteints : 900 fr. De toute façon le marché est très étroit, puisque les gros paquets sont des patrimoines familiaux. Mais l'action d'un grand journal n'est pas seulement source de dividendes; elle est source de pouvoir. De telles actions trouveraient preneur même si elles ne rapportaient rien. Aux yeux de nombreux milieux économiques et politiques, il peut être utile d'avoir un pied dans une grande entreprise de presse, qui trouve aussi son avantage à cette liaison.

Mais devant ce pouvoir de la presse que renforcent les concentrations à venir, la presse d'opinion, celle de gauche notamment, ne risque-t-elle pas d'être perdue ? Elle a dû abandonner en Suisse romande l'espoir de lutter à armes égales avec les grands quotidiens. Glissera-t-on vers un monopole de l'information ?

Pourtant l'opinion publique peut aussi exercer une pression directe sur la ligne des grands journaux. A l'aune de certains événements se mesure l'indépendance des rédacteurs; elle est souvent plus réelle qu'on ne l'imagine; à chaque occasion elle mériterait d'être encouragée; la raison d'être d'un journaliste, c'est de faire de l'information sérieuse; ce goût du métier est capable de mettre en échec les groupes de pression extérieurs; le statut d'indépendance des journalistes du « Monde » n'a pas fini de faire rêver toute la corporation.

Un grand journal qui dominera une région se devrait de tenir une chronique régulière de revue de presse, afin de véhiculer, à titre d'information, les prises de position des journaux d'opinion; en outre, les principaux courants de pensée devraient trouver ouvertes, dans ses colonnes, des tribunes libres.

A propos des tarifs postaux « de faveur », nous écrivions : « Pourquoi donc est-ce à la collectivité à subventionner des entreprises qui n'ont pas le caractère d'entreprises d'intérêt public ? » C'est le fond du problème.

Dans quelle mesure la grande presse, remise en question, aujourd'hui, dans son confort et ses positions acquises, évoluera-t-elle dans le sens de l'indépendance ? Deviendra-t-elle un service d'intérêt public ?

Augmenter le tirage, mais pour faire quelle politique de l'information ?

Un des paysages les plus industriels d'Europe s'étend à quelque cent cinquante kilomètres de Genève, entre le Rhône et la Loire.

Au-delà de Lyon, dans la direction du Puy, par Saint-Etienne, vous longez une vallée où s'étale la grosse industrie, charbonneuse, enfumée. Les villes, Rive-de-Gier, Saint-Chamond tentent d'échapper aux poussées d'usine en se développant sur la hauteur, perpendiculairement à la vallée. Dernière de la série : Firminy. Cette ville est en pleine expansion. Le maire de Firminy est M. Claudius Petit. Dans de nombreux ministères de la IV^e République, il fut ministre de la construction. C'est grâce à son appui et à son amitié que Le Corbusier put réaliser (libéré de la contrainte des mille règlements de construction) etachever (malgré les efforts de la cabale) l'Unité d'habitation de Marseille.

Claudius Petit voulut que Le Corbusier fût prophète dans sa ville-même. Il lui commanda pour un vaste lotissement une Unité. C'est la plus récente de toutes. Dans des conditions excellentes, elle démontre ses qualités. Bien située, sur la hauteur, dominant les vallées et les forêts, elle jouit d'un dégagement suffisant pour être mise pleinement en valeur, ce qui n'est guère le cas à Nantes ou à Marseille. De surcroît, l'Unité de Firminy jouxte tout un quartier de style traditionnel de grands ensembles. Entassement monotone, malgré la diversité des tours et les ondulations des grandes façades (réalisation de Marcel Roux et Sive). En comparaison, quelle rigueur chez Le Corbusier ! La confrontation sur le terrain est d'un intérêt exceptionnel. A Le Corbusier fut confiée aussi la construction d'une Maison des Jeunes et d'une Eglise. Les travaux pour l'Eglise n'ont pas encore commencé, mais la Maison des Jeunes s'achève. C'est probablement la dernière œuvre que Le Corbusier a pu concevoir jusque dans ses détails mêmes. Ajoutons qu'elle fut mise au point dès 1956, avant donc le gaullisme : au jour de l'inauguration, le régime se gardera d'insister sur ces dates.

A l'origine, la Maison des Jeunes devait être liée au

stade de 10 000 personnes, stade qui utilise admirablement l'emplacement d'une ancienne carrière. Le Corbusier, de même qu'il révait parfois de construire des logements sous les arches d'un viaduc, avait prévu d'utiliser le résidu d'espace à l'arrière des tribunes. La solution aurait été économique, mais on aurait obligé de la sorte deux ministères, celui de la culture et celui de la jeunesse et des sports à cohabiter dans le même bâtiment. Il est des difficultés techniques qu'un architecte peut résoudre, mais il est des obstacles administratifs qu'il ne peut surmonter. Il y eut donc le stade à un bout et à l'autre bout du terrain la Maison des Jeunes. Mais Le Corbusier conserva la solution architecturale primitive envisagée. Cette Maison des Jeunes est un long bâtiment sur pilotis, couvert d'un voile suspendu. Une des façades, la plus haute, à l'ouest, ne monte pas perpendiculairement au-dessus du sol, mais obliquement avec une inclinaison, vers l'extérieur, de quelque trente degrés. Ainsi est créé, à l'intérieur, un espace qui occupe une série de gradins comme dans un théâtre à l'antique. L'originalité de la solution, c'est que non seulement le théâtre, mais aussi le foyer, la bibliothèque, les salles de réunion utilisent cette disposition. Elle se révèle admirablement pratique pour toutes les formes et toutes les manifestations de la vie sociale. D'une originalité exceptionnelle.

Firminy et son Unité d'habitation, Firminy et sa Maison des Jeunes, est à marquer d'une croix sur les cartes routières de France. Selon la formule conventionnelle : vaut un détour. Dans une œuvre posthume essentielle, Le Corbusier affirme la vigueur de son génie.

Mais plus que l'originalité de la Maison des Jeunes, il importe de constater, ici, comme ailleurs, dans la banlieue de Nantes et de Marseille la supériorité de l'unité d'habitation : les grands ensembles voisins sont aussi hauts, aussi vastes; mais ils n'offrent pas le même dégagement, ni une aussi grande variété d'appartements que les Unités. Firminy, c'est une démonstration.

La maison de la culture

